



## PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Genève

Mercredi 14 juin 2023, 19h15  
En présentiel à la bibliothèque de l'école

### Étaient présents :

Geneviève Bédard	membre – service de garde
Véronique Bouchard	Directrice
Sébastien Boucher	membre parent – président
Pierre-Luc Bourret	membre de la communauté (Scouts)
Camille Brochu-Hamel	membre – professionnelle
Audrey Gauthier	membre – personnel de soutien
Gabrielle Gaudreau	membre – enseignante
Karl-Alexandre Jahjah	membre parent – vice-président
France Julien	membre de la communauté (Maison des grands-parents)
Olfa Khemiri	membre parent
Guy Labrecque	membre parent
Anne-Sophie Mazerolle	membre parent - trésorier
Catherine Valcourt	membre enseignante

### Était absente :

## 1. OUVERTURE

### 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

La séance du conseil d'établissement 2022-2023 est ouverte à 19 h 19.  
Le quorum étant atteint, Monsieur Boucher, président du CÉ, souhaite la bienvenue aux membres.

## 1.2. Adoption de l'ordre du jour

M. Boucher fait une lecture de l'ordre du jour préalablement transmis aux membres. Il est proposé de commencer par les interventions du public. Monsieur Robitaille, organisateur de la fête de quartier, est venu nous remettre les dons amassés lors de cet événement.

<b>CE-016-22-23-070</b>	Sur la proposition de Monsieur Guy Labrecque, le projet d'ordre du jour est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

## 1.3. Adoption du procès-verbal

La correction des coquilles sera effectuée.

<b>CE-016-22-23-071</b>	Sur la proposition de Madame Gabrielle Gaudreau, le procès-verbal du 24 mai 2023 est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

## 1.4. Suivi au procès-verbal

Madame Véronique informe les membres du CÉ que les listes scolaires ont été harmonisées.

## 1.5. Intervention du public :

Monsieur Robitaille est venu informer les membres du CÉ qu'une fête de quartier s'est déroulée le 3 juin dernier dans le quartier de l'école Sainte-Geneviève. La somme amassée est de 270\$. L'implication de plusieurs parents est soulignée dans l'organisation de cette fête de quartier.

Madame Bouchard propose que l'argent amassé soit utilisé pour payer les factures scolaires de certaines familles qui éprouvent des difficultés financières. C'est ce qui avait fait l'an dernier et les familles avaient été très reconnaissantes de cette aide apportée. Les membres du CÉ sont en accord avec cette proposition.

M. Bourret nous informe qu'une dernière sortie est prévue sous peu pour les scouts. Le camp d'été a été un succès. Les animateurs et les jeunes feront relâche pour la période estivale et c'est grandement mérité.

Maison des Grands-Parents : Mme Julien a apporté un petit dessert pour les membres du conseil. Elle mentionne que ce sera sa dernière implication sur le

CÉ. Elle ne se représentera pas non plus au CA de la Maison des Grands-Parents de Sainte-Foy. Elle souhaite passer le flambeau à un autre membre de la maison des Grands-parents.

## **2. DÉCISION**

### **2.1. Règle de fonctionnement du SDG**

Mme Geneviève Bédard présente le document concernant les règles de fonctionnement du SDG. Quelques petites modifications ont été apportées :

- La période d'étude sur l'heure du dîner au lieu du soir;
- Le code de vie a été aussi modifié avec la possibilité de suspension d'un élève en raison de motifs sérieux;
- La période de modification a aussi été ajustée à 24h de délai pour toutes modifications à la fréquentation. Le statut du membre selon le besoin de garde sera facturé indépendamment selon la fréquentation ;
- Le montant de la pénalité doit être autorisé par le CÉ  
Proposition de reconduire le montant de l'an dernier soit de 10\$ à l'inscription d'une journée pédago ;  
Proposition d'indiquer les frais possibles au point 10 incluant les journées pédagogiques;
- La période de fréquentation pour le service de la Rose des Vents sera ajoutée au document;
- Une précision est demandée pour les frais de retard à l'inscription, un montant familial est à préconiser.

Le report des montants sera discuté à la prochaine rencontre.

### **2.2. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Mme Véronique informe les membres que chaque école doit se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. On y retrouve des informations importantes concernant les actions réalisées pour prévenir et pour agir contre la violence et l'intimidation. Le plan de lutte est présenté par Mme Bouchard. Elle met l'accent sur l'analyse de la situation de l'école et les mesures de prévention mises en place.

Il est proposé d'ajouter une mention concernant la prévention et la sensibilisation avec l'utilisation des réseaux sociaux.

Les membres souhaiteraient un suivi sous forme de bilan des comportements attendus. Il est également proposé d'ajouter les services et accompagnements aux immigrants qui ont été faits cette année.

<b>CE-016-22-23-073</b>	Sur la proposition de Monsieur Karl-Alexandre Jahjah, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

### **2.3. Code de vie et code vestimentaire**

Madame Véronique présente quelques modifications au code vestimentaire suite aux commentaires soulevés à la dernière rencontre du conseil. Les membres du conseil d'établissement apprécient l'ouverture de l'équipe-école.

<b>CE-016-22-23-0XX</b>	Sur la proposition de Madame Audrey Gauthier, le code de vie incluant le code vestimentaire de l'école est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

### **2.4. Reddition de compte Plan de lutte 22-23**

Mme Véronique présente la reddition de compte en lien avec le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Comparativement à l'an dernier, les élèves ont dénoncé plus de situations cette année.

Cette année, Monsieur Mathieu TES était présent sur la cour de récréation. Cela a pu favoriser le bon déroulement.

Pour l'an prochain et avec l'aide de Mme Émilie Sirois, nous souhaitons améliorer la gestion sur la cour d'école en ayant une surveillance active et bienveillante.

<b>CE-016-22-23-0XX</b>	Sur la proposition de Monsieur Karl-Alexandre Jahjah, la reddition de compte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

### **2.5. Budget du CÉ**

Mme Véronique présente le budget du CÉ effectué par Mme Anne-Sophie Mazerolle. Le bilan sera approuvé avec le bilan du CÉ en août 2023.

### **2.6. Fonds amassés Fête du quartier**

Selon les propositions faites par Mme Véronique, les membres du CÉ ont accepté que l'argent amassé lors de la fête de quartier soit utilisé pour aider les familles avec la facture des effets scolaires.

**CE-016-22-23-0XX**

Sur la proposition de Anne-Sophie Mazerolle, les fonds amassés serviront au paiement des factures scolaires est adopté.  
Adopté à l'unanimité.

### **3. COUR D'ÉCOLE**

Mme Véronique informe les membres du CÉ que la demande pour l'embellissement cour d'école a été déposée auprès de la Ville de Québec. Une réponse n'est pas attendue avant l'automne 2023.

La proposition de plan soumis par la compagnie Stantec a été reçue et présenté aux membres ainsi que les coûts d'exécution. Les coûts sont quand même assez élevés, mais nous sommes toujours en attente des mesures qui pourraient nous être octroyées.

M. Jahjah informe les membres du CÉ que l'on peut ajouter aux sommes reçues le montant du Grand Défi Pierre Lavoie. Le montant demeure à confirmer, mais on parle d'un 5 977.50 \$ approximativement.

### **4. PROJET ÉDUCATIF**

Mme Véronique informe les membres du CÉ que le travail pour l'actualisation du projet éducatif se poursuit. Les écoles sont bien accompagnées par les services éducatifs. Une rencontre avec le comité est prévue d'ici la fin de l'année pour présenter les enjeux et objectifs. Il y aura deux enjeux principaux : un enjeu en lien avec la réussite des élèves et un autre en lien avec le bien être. Les écoles doivent s'arrimer avec le PEVR du Centre de service. Le volet Inisport demeure bien présent seront la volonté des parents, membres de la communauté, membres du personnel et élèves.

### **5. INFORMATION**

#### **5.1. Information de la directrice**

Mme Véronique informe les membres du CÉ que l'organisation scolaire sortira officiellement demain :

- 1 classe de maternelle 4 ans;
- 4 classes de maternelle 5 ans;
- 3 classes de 1<sup>re</sup> année;
- 2 classes de 2<sup>e</sup> année;
- 2 classes de 3<sup>e</sup> année;

- 2 classes de 4<sup>e</sup> année;
- 1 classe de 5<sup>e</sup> année;
- 1 classe multi-niveau 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>;
- 2 classes de 6<sup>e</sup> année.

Peinture prévue cette été, les enseignantes doivent faire leurs boites avant de quitter pour les vacances.

Mme Véronique souligne le départ de Mme Geneviève Bédard, technicienne en service de garde dès l'an prochain. Mme Bouchard remercie Mme Bédard pour son implication tout au long de ton parcours à Sainte-Geneviève. Toute l'équipe lui souhaite du plaisir et du succès dans ces nouvelles fonctions.

## **5.2. Information du personnel**

Mme Catherine Valcourt présente aux membres du CÉ, l'horaire de la prochaine semaine qui sera bien remplie. Ce sera assurément de beaux souvenirs pour chacun des élèves de notre école.

Mme Geneviève remercie les membres pour les 7 dernières années. Sa remplaçante est une personne d'expérience. La transition se fera donc en douceur. Il y aura présentation d'un spectacle de fin d'année du SDG la semaine prochaine.

## **5.3. Information du Comité de parents**

Monsieur Karl-Alexandre Jahjah informe les membres du CÉ que le PEVR devrait être adopté mardi prochain 20 juin. Belle participation cette année du comité de parents.

Pour l'aide aux parents, l'école l'Arbrisseau a acheté des livres à remettre aux parents du préscolaire 5 ans sur le passage préscolaire/primaire. Cela pourrait être une bonne idée pour l'utilisation du budget aide aux parents pour notre école.

La formule de reconnaissance des bénévoles sera revue potentiellement l'an prochain avec la reprise des activités avec la maison des Grands-parents.

## **5.4. Information de la présidence du CÉ**

Monsieur Boucher remercie les membres du CÉ pour la participation de tous.

## **6. AUTRES SUJETS**

**6.1.** Mention d'honneur à Mme Julien pour son passage parmi nous à l'école Sainte-Geneviève.

**6.2.** Mention d'honneur à Mme Bédard pour son passage parmi nous et son implication partout dans l'école.

## **7. FERMETURE**

### **7.1. Date de la prochaine rencontre du Conseil**

La prochaine séance du Conseil extraordinaire aura lieu le jeudi 24 août 2023 en TEAMS à 16 h 00.

### **7.2. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21 h 55.

<b>CE-016-22-23-074</b>	Sur la proposition de Madame Catherine Valcourt et l'ordre du jour ayant été épuisé, la levée de l'assemblée est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--



Sébastien Boucher, président

Véronique Bouchard, Directrice